

QUELQUES DATES DANS L'AGENDA

DES ELUS :

25 février : Katja Krüger invitée au débat "temps de la vie, temps des villes" dans le cadre des conférences "Place publique" de la ville de Saint Herblain.

1er mars : Éric Berroche au conseil du quartier de Bréquigny.

1er mars : Yannick Nadesan préside le Comité Consultatif des Services Publics Locaux consacré à la création de la régie municipale d'énergie photovoltaïque.

1er mars : Laëtitia Médard au conseil de la crèche Tannou.

1er mars : Yannick Nadesan au Conseil Départemental du PCF.

3 mars : Avec la Maire de Rennes, Éric Berroche accueille la Ministre Emmanuelle Cosse dans le quartier du Blosne.

3 mars : Erice Berroche rencontre les responsables du Mouvement de la Paix.

3 mars : Laëtitia Médard participe à l'atelier « Renforcer la continuité éducative de la crèche à l'université » avec Philippe Meirieu, professeur des Universités en science de l'éducation.

4 mars : Éric Berroche rencontre les directeurs de écoles maternelles et élémentaires Clémenceau.

4 mars : Laëtitia Médard et Éric Berroche visitent la crèche Les Petits Merlins avec le Préfet de Région

8 mars : Yannick Nadesan rencontre des élus communistes de Rouen au sujet de la tarification sociale de l'eau.

8 mars : Éric Berroche rencontre les représentants de l'association Ar Maure.

8 mars : Éric Berroche à la réception à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes.

8 mars : Laëtitia Médard au conseil de crèche de la Poterie.

8 mars : Yannick Nadesan à un point de rencontre sur la dalle Kennedy à propos de la loi « El Khomri »

9 Mars : Les élus communistes à la journée de mobilisation contre le projet de loi « Travail ».

12 mars : Katja Krüger à la matinée d'accueil des nouveaux Rennais.

15 mars : Éric Berroche à une réunion publique sur les dédensification du patrimoine arboré.

15 mars : Laëtitia Médard au conseil de crèche Papu.

17 mars : Laëtitia Médard rencontre les parents délégués de crèche.

21 mars : Avec la Maire de Rennes, Laëtitia Médard ouvre une journée de réflexion sur la parentalité à destination de l'ensemble des professionnelles des crèches municipales.

22 mars : Yannick Nadesan au Conseil d'école André Chédid.



Budget 2016 : Laëtitia Médard souligne les ambitions de la ville et réaffirme l'opposition des communistes à la baisse des dotations de l'État.

Avec 431 millions d'Euros, le budget de la ville de Rennes affiche ses ambitions en matière de politiques éducatives (24 millions d'euros), de soutien aux équipements de quartiers (8.7 millions d'euros), de Culture et de Patrimoine (11 millions d'euros)...

Les investissements qui s'élèveront à 75 millions d'euros concerneront notamment le pôle éducatif de la Courrouze (4.9 millions), l'aménagement des prairies Saint Martin (4.3 millions), le Conservatoire à Rayonnement Régional dans Le Blosne (1.3 millions), l'extension de la salle Guy Ropartz (1.1 millions).

Pour Laëtitia Médard, « ce budget montre que nous continuons à décliner les engagements pris devant les Rennaises et les Rennais il y a deux ans. »

L'élue a tout de même mis en avant quelques points de vigilance dont la décision de couvrir tout nouveau besoin par des redéploiements de personnel, « La seule volonté politique ne suffira pas à mettre en œuvre des ambitions publiques. Il est nécessaire de s'appuyer sur des compétences et des valeurs qui caractérisent la fonction publique territoriale. « Faire mieux avec beaucoup moins » : jusqu'à quand va t'on supporter cette équation ? » Elle a par ailleurs rappelé l'opposition du groupe au « désengagement croissant de l'État » considérant cette décision comme dogmatique.

« Le rejet du rapport de la Commission d'enquête sur les conséquences de la baisse des concours de l'État aux communes établi par le député communiste Nicolas Sansu – rendant le document non publiable sous peine de poursuites pénales – nous conforte d'ailleurs dans ce sens. »



« Le Projet de loi « Travail » est inacceptable, surtout dans un contexte de chômage de masse ».

Au conseil municipal du 15 mars, Katja Krüger a dénoncé le projet de loi dite « El Khomri » qu'elle a qualifié d'inacceptable « surtout dans un contexte de chômage de masse ».

« La liste des soutiens (au projet), peut interroger toute la Gauche ! »

La conseillère municipale communiste est revenue sur les 5000 manifestants Rennais du 9 mars et les 1.260.000 signataires de la pétition en ligne.

« Ils ont raison... Ils ne portent pas seulement de la contestation mais aussi l'exigence que la démocratie se développe là où elle est si peu présente, qu'elle franchisse les portes de l'entreprise.

La démocratie sociale doit permettre davantage de sécurité et de stabilité pour les salariés, renforcer le poids de leurs organisations syndicales représentatives dans les choix stratégiques de celles-ci, elle doit offrir la possibilité, par la formation tout au long de la vie, de pouvoir changer de poste de travail et même d'entreprise. »